

Réf: Dossier 329654

Avis de constitution

SOCIETE « PROXLAB »

Siège Songon, quartier Gravier. Ilot n°112 Lot n°
1094 ., Lot 1094, Ilot 112

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROXLAB »

Objet : Maintenance préventive et corrective de niveau 1, 2, et 3 de Machines à Commandes Numériques (Imprimante 3D, Découpe Laser, Découpe Vinyle, Fraiseuse Numérique ...), -
Vente d'équipements électriques et électroniques -
Formation de haut niveau sur les nouvelles technologies de l'industrie 4.0 (IoT, Systèmes embarqués, Robotique, Fabrication Numérique, IA, Big Data ...).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Songon, quartier Gravier. Ilot n°112 Lot n°
1094 ., Lot 1094, Ilot 112

Dirigeant(s) M NIANGORAN ANNOLD-MICHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06726 du 05/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46867/GTCA/RC/2024 du 05/08/2024

